



Commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation

3313 - Aide au sport scolaire

Aide aux licences sportives scolaires de l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL)

Rapport n° CP/2015/262

Service gestionnaire :

Service des sports

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les aides au sport scolaire.

Le Département encourage la pratique sportive des Bas-Rhinois en soutenant les associations sportives, notamment en apportant une aide à la licence sportive scolaire.

Licence sportive scolaire

Le Conseil Départemental verse, pour l'année scolaire 2014/2015, une subvention de 2,93 € par licence aux associations sportives scolaires du secondaire qui organisent, hors temps scolaire, des activités, des rencontres et des tournois sous l'égide de l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15274	65-6574-28	86 000,00 €	86 000,00 €	12 540,40 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 12 540,40 € aux bénéficiaires figurant au tableau annexé à la présente délibération, au titre de l'aide à la licence sportive scolaire UGSEL.

Strasbourg, le 18/06/15

Le Président,

Frédéric BIERRY